



Conseil d'établissement
École St-Fabien
Le lundi 8 novembre 2021

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2021-2022 du 8 novembre 2021 à 18h30, par vidéoconférence.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Claudine Baril, directrice – présente
Philippe Lafrenière, directeur adjoint - présent
Alissa Chikaoui, psychoéducatrice – présente
David Côté, enseignant – présent
Marie-Claude Forget, enseignante - présente
Nadéra Ouferhat, enseignante - présente
Chantal Auger, Technicienne SDG – présente
Pierre-Olivier Bourque-Jutras – présent

Parents

Serge Vignola, président - présent
Marysol Breton, vice-présidente – présente
Nordine Hrabia, membre – absent
Samia Manneh, membre – présente
Long Vu, membre – présent
Claire Tamet, membre – présente

Représentante de la communauté

Julie Hornez, directrice des Loisirs St-Fabien – présente

Parents substitués

Maryse Robitaille, remplace M. Nordine Hrabia – présente

Le quorum est atteint, l'assemblée a été ouverte à 18 h 35. Mme. Maryse Robitaille prendra les notes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été présenté par M. Serge Vignola. L'ordre du jour amendé est proposé par M. Long Vu et appuyé par Mme Marie-Claude Forget.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2021

Suivis au procès-verbal

1. Mme. Claudine Baril fait le suivi de la demande reçue au point: la parole au public. Un voisin de l'école se plaint du bruit des joueurs de basketball dans la cour d'école très tard la nuit, des fois jusqu'à 1h le matin. Les vérifications ont été faites et il n'est pas possible et sécuritaire de verrouiller la cour de l'école, d'autant plus qu'il s'agit d'un espace public qui doit être accessible à la communauté. Pour ce qui est des lumières, on ne peut les fermer pour des enjeux de sécurité également.

La pose d'affiches de règlements relève de l'école. La direction reviendra avec une proposition. On doit décider du message que l'on veut y mettre. Peut-être se coller aux règlements des parcs. Mme. Baril verra à faire 3 soumissions pour être conforme pour l'achat. Il est proposé par Mme. Tamet de mettre des affiches plastifiées temporaires.

Au besoin, suite à la pose des affiches, demander au SPVM de faire des passages dans les cours d'école.

2. Suivi Croque-livre

Le 7 juin 2021 le conseil d'établissement avait été approché par deux élèves et leur parent pour l'installation de 2 croque-livre. La direction devait voir la faisabilité. Les coûts d'acquisition et d'installations étant élevé, environ 400 \$ par croque-livre, le conseil d'établissement a pris la décision de ne pas faire suite au projet. Une proposition est faite de répertorier les croques-livres du quartier. Mme. Julie Hornez mentionne que sur le site des croque-livres on peut facilement repérer ceux-ci avec le code postal. M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras fera le contact avec la dame qui a fait la demande pour lui mentionner la décision. Mme. Claire Tamet propose de voir avec les parents de l'OPP pour faire une tournée dans le quartier afin de répertorier les croque-livres officiels et ceux "maison".

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Marysol Breton et appuyée par M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras.

Adopté à l'unanimité

4. Période réservée au public

Pas de question pour cette rencontre du 8 novembre.

5. Sujet d'approbation

5.1. Contenus en orientation scolaire et professionnelle

Pierre-Olivier présente le nouveau contenu qui sera présenté aux élèves du 3e cycle. Les sujets sont distribués entre les niveaux 5e et 6e année. Il y a 6 thèmes qui seront abordés sous 3 approches: Connaissance de soi, connaissance du monde scolaire et connaissance du monde du travail.

L'adoption des contenus en orientation scolaire et professionnelle est proposée par M. Serge Vignola et appuyée par Mme. Samia Manneh.

Adopté à l'unanimité

5.2. Plan local des mesures d'urgence

M. Philippe Lafrenière présente le plan d'évacuation. Une petite formation a été faite pour que tous les membres du personnel de l'école connaissent la procédure et leur rôle. Les portes de sortie de secours ont été identifiées pour les élèves. M. Long Vu demande en cas d'urgence prolongée par temps froid quel est le plan d'accueil. Ce sont les églises avoisinantes du pavillon principal et de l'annexe qui sont dans les plans d'urgence.

Approuvé à l'unanimité

5.3. Activités et sorties éducatives

Aucune activité à présenter et à approuver à cette rencontre

6. Sujet d'adoption

6.1. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

M. Philippe Lafrenière présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et partage le contenu. Il y a eu des ajustements et des ajouts depuis l'an passé entre autres les outils pour les élèves et les enseignants. On mentionne une présence d'utilisation de langage vulgaire chez les élèves mais pour le moment pas d'intimidation ou de violence à proprement dit. M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras que l'impact est calculé par des sondages auprès des élèves de 3e cycle en les questionnant sur leur sentiment de sécurité à l'école.

L'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est proposée par M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras et appuyée par M. Long Vu

Adopté à l'unanimité

7. Sujet de consultation

7.1 PTRDI (plan triennal de répartition et de destination des immeubles)

<https://csdmsos.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=62612d3d21b14e7a96d084100366fd46>

Présentation de l'acte d'établissement afin de s'assurer qu'il est conforme. Les prévisions d'accueil jusqu'en 2025 sont également présentées.

Un questionnaire est rempli en ligne dans lequel il a été mentionné par les membres que: Dans la mesure où les locaux seraient insuffisants advenant l'actualisation des projections, le CÉ souhaiterait être informé rapidement des intentions du CSSDM pour prendre position.

M. Long Vu demande pourquoi on approuve tous les ans les mauvaises prédictions (13 classes de plus cette année pour l'an prochain, 15 classes de plus l'an passé pour cette année)? La directrice répond que ce sont des prévisions du pire scénario qui n'arrivent pas forcément. M. Long Vu a fait un retour sur le fait que l'école a failli avoir 6 classes modulaires dans la cour d'école mais finalement nous avons eu l'Annexe. Le fait d'éviter les classes modulaires nous a permis d'avoir la réfection de la cour d'école et, dans le contexte Covid de distanciation sociale, permet de ne pas augmenter la densité d'élèves dans l'école et de ne pas

diminuer l'espace utilisable dans la cour d'école. Il rappelle que l'installation des classes modulaires n'inclut pas l'ajout des toilettes, ni l'ajout ou l'agrandissement du gym.

Adopté à l'unanimité

7.2 Conférences destinées aux parents

Mme Claudine Baril mentionne qu'un montant de 2873 \$ est disponible pour des conférences destinées aux parents. Suite à ses recherches, elle présente l'offre du site aidersonenfant.com. Celui-ci propose des conférences web, des balados, des questionnaires, etc. Plusieurs thèmes sont abordés. En inscrivant l'école, les parents auront accès à une multitude de contenus au moment qui leur convient.

À la fin de l'année scolaire, une statistique sera envoyée qui permettra de connaître l'utilisation qui sera faite par les parents. L'école ira de l'avant cette année avec cette plate-forme. Mme Baril propose de prendre cette formule cette année.

Adopté à l'unanimité

8. Points d'information

8.1. Direction:

Un point d'information sur la commandite sera apporté à la prochaine réunion.

Mme. Claudine Baril mentionne que lors des formations pour le CÉ, le questionnaire est à remplir à la fin du visionnement de toutes les capsules.

8.2. Personnel enseignant: M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras

Pour le temps des Fêtes, un calendrier de l'Avent virtuel sera fait avec les élèves. À chaque jour le calendrier propose une activité à faire.

8.3. Service de garde: Mme. Chantal Auger nous informe

Journée pédagogique du 11 novembre: 171 enfants inscrits pour l'activité au parc d'amusement. 19 resteront à l'école.

Journée pédagogique du 26 novembre: les inscriptions sont en cours. C'est une journée qui se passera à l'école.

Le 1er novembre il y a eu un remaniement pour les groupes de 1ere et 2e année en raison d'une baisse de clientèle. Les parents touchés par ce changement ont été avisés par courriel.

8.4. OPP: Mme Claire Tamet présente

Devant le fait qu'il n'est pas possible de tenir le marché de Noël, quelques activités ont été proposées au comité des fêtes et au service de garde.

Un montant de 100 \$ est demandé pour l'achat de 2 sapins et un pied de sapin. Un sapin pour le pavillon principal et l'autre pour l'annexe. Ils seront placés à l'extérieur et décorés par les élèves.

Un village de Noël pourrait être mis en place dans la cour des 2 pavillons, à l'annexe sous le petit toit et pour le pavillon principal une solution est en réflexion. Pour le village de Noël, il serait fait par les classes intéressées et les groupes du service de garde.

Il est proposé lors de la distribution des sapins et de la dernière semaine avant les Fêtes de faire de la distribution de chocolat chaud et de biscuits pour 0,50\$ ou un don.

Mme. Tamet enverra par courriel un budget afin de déterminer le montant demandé et avoir l'approbation du CÉ.

8.5. Représentante au comité de parents

Mme. Samia Manneh informe qu'il y a eu 2 rencontres jusqu'à maintenant. Une première rencontre qui portait principalement sur la présentation du comité, son fonctionnement et la régie interne. Une deuxième où il a été question des conférences offertes et de l'élection des postes au sein du comité.

8.6. Membre de la communauté

Mme. Julie Hornez mentionne que la session express a débutée et que le service de loisirs est en préparation pour la session d'hiver débutant en janvier et le camp de jour. Ils aimeraient remettre en place les volets du camp de jour qui n'étaient plus présents avec la COVID-19. Les parents sont invités à mentionner des volets qu'ils aimeraient comme par exemple un volet cuisine qui avait été demandé.

De plus, en concertation avec d'autres organismes du secteur, ils ont travaillé sur un formulaire afin de faciliter la demande pour l'accueil des jeunes ayant des besoins d'accompagnement au camp de jour.

La levée de l'assemblée est proposée à 20h45 et adoptée à l'unanimité. Les points 9 anglais et 10 COVID-19 seront abordés à la prochaine réunion.

Levée de l'assemblée à 20h45

Serge Vignola
Président du CÉ

Claudine Baril
Directrice